

# Voyager à vélo

Vous voilà à deux coups de pédales de partir sur l'un de nos voyages à vélo !

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations relatives à la location des vélos (uniquement pour les personnes ayant loué les vélos avec Chamina Voyages).

## 1. LES VÉLOS

### a. Vélos de location (en cas de location avec Chamina Voyages)

Vélo VTC de type Trek Verve 2 (ou équivalent, photo non contractuelle)



- Cadre ouvert facilitant la montée et la descente
- Suspension avant et tige de selle
- Pneus anti-crevaisons avec membrane 5mm
- Poignées ergonomiques et potence réglable
- 24 vitesses pour gérer au mieux votre effort\*

*\*en fonction des disponibilités au moment de la réservation, nous avons aussi la possibilité de vous fournir ce même vélo Trek avec moyeu arrière Shimano Nexus 7v et frein tambour.*

### VAE de type Trek Verve 1



- Moteur Bosch Active Line
- Batterie 400 Wh
- Enjambement facile
- Suspension avant
- Légèreté

ou Sunn all road (pas de choix possible, selon disponibilité au moment de la réservation)



- Batterie 460W avec une autonomie de 40 à 80 km selon l'utilisation et le terrain
- Moteur Ananda 80 Nm
- Fourche suspendue favorisant le confort sur routes accidentées
- Pneus large anti-crevaison cramponnés pour bitume et chemins
- Cadre semi-ouvert pour une conduite plus sportive

#### b. Accessoires complémentaires

Chaque vélo de location est fourni avec un casque (sur demande à l'inscription), 1 sacoche arrière 20 L, 1 sacoche guidon 5L, 1 antivol, 1 kit de réparation, 1 bombe anticrevaison.

#### c. Comment se passe la livraison des vélos ?

Vos vélos sont livrés à l'hôtel le J1 en fin de journée ou J2 au matin avant 10h00. Les vélos sont repris le J6 au soir au dernier hôtel. Pas de rendez-vous prévu avec le loueur,

pas de briefing sur place. Vous avez tous les éléments de fonctionnement des vélos dans votre dossier de voyage.

Les coordonnées de notre partenaire sont sur vos documents de voyage.

d. Est-ce que je peux utiliser mon vélo personnel ?

Oui. Pour réaliser ce voyage, nous conseillons un vélo de type VTC (vélo tout chemin) , gravel ou VTT (Vélo tout terrain).

## 2. HÉBERGEMENT

a. Où garer mon vélo ?

Chaque hébergement a son propre fonctionnement. Nous vous conseillons de **vous renseigner à l'accueil de votre hébergement**, à votre arrivée, pour connaître leur fonctionnement et recommandations. La plupart d'entre eux dispose d'un petit local dédié, mais ce n'est pas systématique. Parfois une cour, un garage ... Nous vous transmettons également dans un second document toutes nos recommandations pour bien garer votre vélo.

b. Comment recharger la batterie de mon vélo électrique ?

Si vous utilisez un vélo électrique, **renseignez-vous auprès de l'accueil de votre hébergement** pour les modalités de recharge (endroit avec prises dédiées, possibilité de recharger en chambre ...) **Ne laissez jamais tomber une batterie (le cas échéant, prévenir immédiatement le loueur).**

## 3. SÉCURITÉ ET ASSURANCE

Nous joignons à votre dossier de voyage des recommandations pour bien garer votre vélo. **Si après lecture de ce document, il vous reste encore quelques questions, vous pouvez contacter [notre équipe](#).**

a. Que faire en cas de crevaison ?

**Vous serez équipé d'un kit de réparation** pour réparer les petites crevaisons en toute autonomie.

b. Que faire en cas de panne plus importante ?

Pour un problème plus important, **notre partenaire local reste à votre disposition pour vous aider**. Il vous faudra appeler les numéros utiles indiqués sur votre documentation de voyage.

En fonction de la situation, soit votre vélo sera réparé, soit vous en aurez un de remplacement.

c. Que faire en cas de vol ?

Si vous suivez toutes nos recommandations pour bien garer votre vélo, il y a peu de chance pour que vous vous le fassiez voler.

Si toutefois, cela vous arrive, il faudra **nous prévenir immédiatement, ainsi que notre partenaire local**. Tous les numéros de contact sont indiqués dans votre documentation de voyage.

En cas de vol, une franchise vous sera demandées de 100 € / vélo pour les VTC et 200 € / vélo pour les VAE

d. Est-ce que mon vélo est assuré ?

Non, notre assurance voyage ne couvre pas la location des vélos.

Pour éviter tout problème, nous mettons à votre disposition un guide pour bien sécuriser votre vélo. En le respectant, et en conduisant prudemment, votre séjour devrait se passer tout à fait sereinement.

Votre assurance, via votre contrat d'habitation, peut couvrir votre location de vélo. Nous vous invitons à vous renseigner auprès d'elle.

Au plaisir de vous accompagner dans l'organisation de ce beau séjour,

L'équipe Chamina Voyages,